



Assemblée

A/128/Inf.2  
6 février 2013

## NOTE D'ORIENTATION POUR LE DEBAT GENERAL DE LA 128<sup>ème</sup> ASSEMBLEE DE L'UIP

Dans la présente note, on décrit le cadre conceptuel dans lequel s'inscrit le thème principal de la 128<sup>ème</sup> Assemblée : D'une croissance débridée à un développement maîtrisé "Buen Vivir" : nouvelles approches, nouvelles solutions. Les délégations voudront peut-être s'y référer pour préparer leurs interventions dans le débat général. Il s'agit que le débat soit plus ciblé afin que l'Organisation puisse plus aisément lui donner un prolongement.

Pourquoi ce thème et quelle en est la signification ? L'accent mis sur le bien vivre ("buen vivir") reflète l'idée de plus en plus répandue que quelque chose ne va pas dans notre manière de penser le développement et, plus généralement, le progrès. Dans la plupart des pays, le développement est généralement assimilé à la croissance économique. Ce type de croissance est, à son tour, exprimée en termes d'augmentation de la consommation et de la production de biens et services, mesurée par le produit intérieur brut (PIB). Et l'idée sous-jacente est que plus on accumule de richesses matérielles, plus on est heureux. Aujourd'hui, cette pensée imprègne la quasi-totalité des décideurs politiques, des acteurs sociaux et des entreprises.

La croissance économique est certes importante, en particulier pour les habitants des pays en développement qui n'ont pas accès à l'électricité, à une eau saine, à une éducation et une santé de qualité, à des emplois décents et à la protection sociale. Toutefois, une fois atteint un certain degré de satisfaction générale et de capacité, la croissance ne peut pas, par elle-même, tenir sa promesse implicite d'émancipation humaine. Il y a d'abord, bien sûr, la loi des rendements décroissants en vertu de laquelle l'accumulation d'objets identiques devient vaine. Mais surtout, au fil du temps, on observe qu'une croissance exponentielle et débridée a des répercussions environnementales et sociales. Toute croissance est tributaire, in fine, de ressources naturelles et d'écosystèmes qui ne sont pas infinis. Nombre de ces ressources peuvent certes se renouveler au fil du temps, mais à condition que la consommation humaine et les modes de production respectent les cycles naturels.

Au cours des deux dernières décennies, les sociétés ont réussi à rendre la production et la consommation plus économes, et à en limiter ainsi l'impact sur l'environnement. On citera à cet égard l'énergie solaire, l'énergie éolienne et le recyclage. Au lendemain de la Conférence Rio+20, on fonde toujours plus d'espoirs sur l'économie verte. Même si toutes les mesures qui en découlent sont utiles et si elles réduisent, une fois appliquées, les atteintes à l'environnement, à long terme, elles n'auront pas d'effet réel si la production et la consommation continuent de croître partout à un rythme effréné, encore amplifié par la croissance démographique.

En outre, plus les ressources s'épuisent et plus l'environnement est pollué, plus il est difficile - et coûteux - pour le secteur productif de continuer à fonctionner. Déjà certains secteurs industriels n'auraient pas pu survivre s'ils n'avaient pas réussi à faire prendre en charge par la collectivité le coût de leur pollution. Bref, au-delà d'un certain point, un modèle économique axé sur la seule croissance sape ses propres fondements dans le monde naturel.

Cette croissance débridée est aussi une arme à double tranchant sur le front social. A mesure que l'on s'enrichit, on finit par en payer le prix : moins de temps libre, plus de pression au travail et à la maison, exposition à de nouvelles maladies, liens sociaux distendus et sentiment général d'aliénation. Souvent, on se convainc que la solution à tous ces problèmes réside dans l'acquisition de toujours plus de richesses ou de services, perçus comme nécessaires à son bon plaisir. Lorsque les politiques gouvernementales de soutien de la croissance privilégient les résultats chiffrés au détriment de la répartition, gage d'un partage équitable du

"gâteau", le résultat en termes sociaux est encore plus catastrophique. Non seulement les inégalités croissantes compromettent l'économie en affaiblissant la demande globale, mais elles ont aussi pour effet d'inciter les décideurs et les particuliers à appuyer encore plus fort sur l'accélérateur de la croissance : ainsi, la solution à une pauvreté relative liée à des inégalités croissantes réside dans toujours plus de croissance.

La croissance économique, et la prospérité qui l'accompagne, ne sont généralement pas suffisantes pour se traduire par une émancipation humaine et une nation saine. Depuis des temps immémoriaux, on sait que la vie ne se résume pas à l'argent et aux "choses" : nos congénères ont besoin de s'exprimer de multiples façons dans les sphères privée et publique, en particulier quand il s'agit de décisions qui les touchent directement. Expression politique et gouvernance sont donc des dimensions clés du bien-être. Elles font partie de ces choses que l'argent ne peut pas acheter.

Quelle que soit l'approche choisie pour le développement, une chose est claire : il n'y a pas de solution magique. Il faut agir concrètement pour changer le cours des événements. Aux Nations Unies, un vaste processus de réflexion sur un nouveau cadre de développement s'est engagé. Il fait suite à la Conférence Rio+20 qui a appelé à la définition d'un nouvel ensemble d'objectifs de développement durable qui sera adopté en 2015, lorsque les OMD actuels arriveront à échéance. Gouvernements et citoyens sont invités à soumettre des idées neuves et à définir de nouveaux objectifs qui s'appliqueront aux pays tant développés qu'en développement.

En 2011, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution 65/309 intitulée : Le bonheur : vers une approche globale du développement, invitant "les Etats Membres à élaborer de nouvelles mesures qui tiennent mieux compte de l'importance de la recherche du bonheur et du bien-être pour le développement afin d'orienter leurs politiques nationales". Auparavant, en 2010, elle avait adopté la résolution 64/196 sur l'harmonie avec la nature, invitant les gouvernements "à examiner, selon qu'il conviendra, la question de la promotion d'une vie en harmonie avec la nature..".

Certains pays en développement ont commencé à tester ces notions en concevant des politiques novatrices visant à équilibrer croissance et autres aspirations humaines et sociales d'une manière qui permette d'atteindre le bien-être. Leur exemple montre qu'il n'y a pas une seule et unique voie vers le développement et que des niveaux élevés de bien-être humain sont possibles avec des politiques appropriées, en dépit de ressources limitées.

L'UIP contribue activement à ce dialogue mondial, en étroite coopération avec les Nations Unies. En vertu de son mandat de consolidation de la démocratie, sa principale préoccupation est de veiller à ce que la gouvernance démocratique soit prise en compte dans le cadre de développement en cours d'élaboration. Le débat général de la 128<sup>ème</sup> Assemblée sera pour les parlementaires l'occasion de confronter leurs points de vue sur ces questions fondamentales.

Questions suggérées pour le débat :

- Comment pouvons-nous réorienter la croissance économique vers le bien-être ?
- Quelles sont les bonnes pratiques qui favorisent le bien-être dans toutes ses dimensions ?
- Les pays développés et en développement peuvent-ils apprendre les uns des autres à cet égard ?
- Comment une telle perspective peut-elle se traduire par une nouvelle série d'objectifs de développement durable ?

Lectures suggérées :

- Vers une nouvelle vision du développement : le débat mondial émergent et les préparatifs de l'UIP - Lettres du Président de l'UIP, Abdelwahad Radi
- Contribution de l'UIP aux consultations mondiales sur le cadre de développement durable pour l'après-2015
- Prosperity without growth: The transition to a sustainable economy - [http://www.sd-commission.org.uk/data/files/publications/prosperity\\_without\\_growth\\_report.pdf](http://www.sd-commission.org.uk/data/files/publications/prosperity_without_growth_report.pdf)
- Rapport de la commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, - [http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport\\_francais.pdf](http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf)
- World Happiness Report - <http://www.earth.columbia.edu/sitefiles/file/Sachs%20Writing/2012/World%20Happiness%20Report.pdf>
- "Buen Vivir" – Plan national de l'Equateur – site web officiel <http://plan.senplades.gob.ec>



# UNION INTERPARLEMENTAIRE

5, CHEMIN DU POMMIER  
CASE POSTALE 330  
1218 LE GRAND SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50 - FAX (41.22) 919 41 60 - E-MAIL [postbox@mail.ipu.org](mailto:postbox@mail.ipu.org)  
TELEGRAPHIC ADDRESS : INTERPARLEMENT GENEVE

## Résumé des principaux points traités lors des discussions entre les parlementaires et les membres du Groupe de personnalités de haut niveau au sujet de l'agenda de développement de l'après-2015

- Monrovia, 30 janvier 2013 –

*Le 30 janvier 2013, s'est tenue à Monrovia, une table ronde entre des parlementaires et des membres du Groupe de personnalités de haut niveau mis en place par le Secrétaire général de l'ONU pour définir un projet global pour l'agenda de développement de l'après-2015.*

*Cette rencontre s'est déroulée sous la conduite de Mme R. Kadaga, Présidente du Parlement ougandais, et de M. J. Podesta (Etats-Unis d'Amérique), membre du Groupe de personnalités de haut-niveau. Etaient présents : M. J. A. Tyler, parlementaire et Président de la Chambre des représentants du Libéria, M. G. Findley, Président pro tempore du Sénat du Libéria, ainsi que d'autres membres influents du Parlement libérien, et MM. S. Chowdhury, membre du Parlement du Bangladesh et H. Bayley, membre du Parlement britannique, des membres du Groupe de personnalités de haut-niveau et des conseillers.*

Les OMD ont été définis sans que les parlements et leurs membres y soient associés et sans qu'ils soient même consultés. A l'époque, on ne s'est pas soucié de leur rôle dans le domaine du développement.

Mais depuis, nous avons appris beaucoup de choses. L'une d'entre elles est que nous avons besoin de parlements et plus généralement d'institutions démocratiques pour mettre en œuvre les stratégies définies pour atteindre ces objectifs et en assurer le contrôle.

Il faut donc remédier à cette carence et s'intéresser suffisamment aux moyens de mise en œuvre des nouveaux objectifs. Comme l'a dit un des participants, « *c'est une chose que d'élaborer un plan; mais c'en est une autre que d'amener le changement* ». Il est absolument indispensable que tout nouveau système tienne compte du cadre institutionnel requis pour réaliser les objectifs.

Une fois ce principe admis, quelle est la meilleure façon d'intégrer la démocratie ou la gouvernance démocratique dans la prochaine génération d'objectifs de développement ? S'agit-il d'une fin en soi, ce qui justifierait donc d'en faire un objectif mesurable ? Ou s'agit-il au contraire d'un moyen d'atteindre un but et donc d'un principe qui doit sous-tendre l'ensemble des objectifs ? Il a été convenu qu'il y avait un peu des deux.

### Qu'est-ce que la gouvernance démocratique ?

La démocratie est elle-même à la fois un objectif et un mode de gouvernement. Elle vise à offrir équité, justice sociale et développement durable. Elle est fondamentalement inclusive. Elle repose sur le droit de chacun de prendre part à la gestion des affaires publiques, et s'appuie sur les principes d'inclusion et de participation des citoyens à la chose publique.

La démocratie contribue à améliorer l'égalité entre hommes et femmes et à renforcer la participation des femmes à la vie politique. Elle est indissociable de l'état de droit et du respect des droits de l'homme. Elle est fondée sur un système de contre-pouvoirs qui assure la transparence et la reddition de comptes.

La démocratie (ou gouvernance démocratique) englobe toutes les institutions de la démocratie, à tous les échelons – qu'il s'agisse des parlements, des municipalités et autres collectivités locales ou encore des institutions de vérification des comptes publics, pour n'en citer que quelques-unes.

Les Etats reconnaissent la gouvernance et les parlements comme étant essentiels au développement. Ils les ont nommément mentionnés dans le Programme d'action d'Istanbul en faveur des PMA et dans plusieurs résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Les discussions qui ont eu lieu à Monrovia ont porté principalement sur les fonctions centrales des parlements, ainsi que sur certaines difficultés auxquelles ces derniers se heurtent lorsqu'ils essayent de participer à la réalisation des objectifs internationaux de développement.

Les OMD exigeaient systématiquement des aménagements législatifs. De même, dans bien des cas, la réalisation de l'égalité hommes-femmes exige des mesures législatives spéciales. L'accès au traitement du VIH/sida nécessite de repenser des lois qui étaient discriminatoires. Et c'est sans compter que la réalisation des objectifs exige que des lignes de crédit suffisantes soient inscrites au budget de l'Etat et que la mise en œuvre des mesures doit être contrôlée, débattue et, au besoin, ajustée. Autant de choses qui passent par le Parlement.

Les parlements n'ont pris part que tardivement à la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, mais ils y sont désormais associés, de même qu'à la mise en œuvre de l'agenda résultant de la Conférence de Busan. Ils veillent à ce que l'aide au développement soit intégrée dans le budget national et en assurent le contrôle.

Les parlements des pays développés se préoccupent de plus en plus des engagements relatifs à l'aide internationale. Certains d'entre eux s'associent, tous partis confondus, aux engagements de leur gouvernement en matière d'aide et veillent à ce qu'ils soient respectés.

Dans nombre de pays, les parlements pourraient faire bien davantage à l'appui des objectifs de développement, mais bien souvent ils ne disposent pas eux-mêmes des moyens nécessaires pour s'acquitter de leurs fonctions. Les partenaires de développement ont en effet tendance à s'intéresser en priorité aux gouvernements et à la société civile, mais pas aux parlements.

De plus, on ne peut pas toujours compter sur les gouvernements qui consultent rarement le Parlement avant l'ouverture de négociations. Les ministres ont tendance à négocier avec l'étranger avant de consulter le Parlement de leur pays et prennent une grande partie de leurs engagements multilatéraux sans contribution de leur parlement et sans lui rendre de comptes.

Il importe donc que les nouveaux objectifs de développement soient assortis d'un engagement exprès consistant à aider le Parlement et à lui donner les moyens dont il a besoin pour remplir ses fonctions démocratiques et contribuer à la réalisation des nouveaux objectifs.

Il importe en outre d'associer les municipalités et les administrations locales aux nouveaux objectifs de développement. Nombre de services relèvent de leur champ de compétences. Elles sont responsables des établissements scolaires, des établissements de santé et de bien d'autres services qui sont au cœur des OMD. En outre de par leur proximité, ces institutions sont souvent la première et la principale voie d'accès des citoyens aux affaires publiques.

#### Recommandations pour l'agenda de l'après-2015

Il est important que la prochaine génération d'objectifs de développement s'applique à tous les pays - développés, en développement et moins avancés. La démocratie est absolument essentielle pour aider les pays au sortir d'un conflit à retrouver la paix, à renouer avec la stabilité et à entamer un développement durable. Or, dans tous ces pays, elle a besoin d'être nourrie et améliorée.

Il est indispensable que dans chaque pays, gouvernants et citoyens adhèrent à la nouvelle série d'objectifs. D'où l'importance de faire campagne pour faire connaître ces objectifs, aller partout à la rencontre des citoyens et susciter le débat. Cela suppose aussi d'établir des liens avec les responsables politiques et les faiseurs d'opinion, et donc avec les parlements. Les objectifs de développement de l'après-2015 n'auront pas d'effet ou pas plus que les Objectifs du Millénaire pour le développement s'ils ne bénéficient pas d'un soutien résolu et concret des gouvernements et du public.

Il importe que dans son rapport, le Groupe de personnalités de haut niveau fasse des recommandations précises sur la nécessité d'une participation massive du public et d'une adhésion politique, qui nécessitent une implication pleine et entière du Parlement; et qu'il mène ensuite une campagne mondiale pour faire entériner ses propositions.

Il faut encourager les parlements à débattre des nouveaux objectifs et à se pencher sur les mesures à prendre pour leur mise en œuvre. Il serait tout à fait approprié de demander que chaque gouvernement soumette les nouveaux objectifs au parlement national et rende compte à l'ONU, dans un délai d'un an, des résultats du débat. Il importe en outre que les parlements soient pleinement associés à la définition des cibles nationales qui accompagneront les objectifs et qu'ils en contrôlent ensuite la réalisation.

Ce ne serait pas la première fois que l'on procéderait de la sorte. Les parlements sont en effet de plus en plus souvent associés à la mise en œuvre des objectifs internationaux. Ainsi, les gouvernements leur soumettent désormais régulièrement les documents stratégiques de réduction de la pauvreté qu'ils établissent avec des donateurs tels que la Banque mondiale, et ils y apportent parfois leur contribution.

Dans le même ordre d'idées, les parlements participent souvent à l'élaboration du rapport national destiné au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Ils sont représentés à la session durant laquelle le Comité examine le rapport de leur pays et débattent ensuite de la mise en œuvre des recommandations de ce dernier. A la demande de l'Assemblée générale des Nations Unies, les Etats envisagent d'appliquer la même méthode dans un autre domaine. Il s'agit d'associer de plus près les parlements au mécanisme d'Examen périodique universel dont s'est doté le Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

#### Propositions concrètes d'objectifs et de cibles

Il est aujourd'hui parfaitement envisageable d'établir un objectif mesurable lié à la démocratie (ou gouvernance démocratique). On pourrait l'assortir de critères fonctionnels tels que participation, inclusion, transparence et reddition de comptes. On pourra mesurer la progression dans ces différents domaines grâce aux indicateurs qui ont été mis au point ces quinze dernières années (ou sont en cours d'élaboration).

En 2006, l'UIP a élaboré des critères pour parlements démocratiques. Elle a ensuite conçu des outils d'auto-évaluation dont se servent un nombre croissant de parlements, dans des pays tant développés qu'en développement, pour repérer les domaines dans lesquels ils pourraient améliorer leurs performances. Forte de cette expérience, l'UIP est en train d'établir une série d'indicateurs pour parlements démocratiques qu'elle espère avoir terminés pour 2014, et ce avec le concours de nombreux parlements. Ces indicateurs pourraient être utiles pour élaborer les cibles et objectifs de l'après-2015.

#### Conclusion

Au terme des délibérations, les co-présidents sont convenus que la démocratie (ou gouvernance démocratique) était et une fin en soi (autrement dit un objectif), et un principe commun à tous les objectifs (autrement dit, un moyen). Ils ont également conclu que les nouveaux objectifs de développement exigent une adhésion nationale aux programmes et politiques de développement et que les parlements peuvent jouer un rôle crucial en donnant de la légitimité aux politiques de développement. Enfin, il est essentiel pour la démocratie (ou gouvernance démocratique) que le Parlement fonctionne bien et qu'il soit soutenu afin de pouvoir remplir au mieux ses attributions fondamentales en matière de représentation, de transparence et de reddition de comptes.



Chemin du Pommier 5  
Case postale 330  
1218 Le Grand-Saconnex / Geneva  
Switzerland  
Tel.: +41 22 919 41 50  
Fax: +41 22 919 41 60  
E-mail: [postbox@mail.ipu.org](mailto:postbox@mail.ipu.org)

Chambre des Représentants  
B.P. 431  
Rabat  
Maroc  
Tél. : +212 537 679 527 / 756  
Fax : +212 537 760 851  
Courriel : [uip@parlement.ma](mailto:uip@parlement.ma)  
[h.elkhattar@parlement.ma](mailto:h.elkhattar@parlement.ma)

11 février 2013

**Vers une nouvelle vision du développement : le débat mondial émergent et les préparatifs de l'UIP**

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

Je fais suite par la présente à ma lettre du 21 janvier sur le sujet susmentionné.

Le Groupe de personnalités de haut niveau mis en place par le Secrétaire général de l'ONU pour définir une vision globale de l'agenda de développement de l'après-2015 s'est réuni à Monrovia, du 30 janvier au 1<sup>er</sup> février. A l'invitation du Groupe de haut niveau, l'UIP a organisé, le 30 janvier, une table ronde avec des parlementaires.

Je suis heureux de pouvoir vous adresser ci-joint un résumé de leurs débats. Comme vous le verrez, les participants sont arrivés à la conclusion que la démocratie (ou gouvernance démocratique) était tout à la fois un objectif en soi et un principe qui sous-tendait tous les objectifs de développement. J'aimerais pouvoir compter sur l'appui de votre parlement pour faire en sorte que l'agenda de développement de l'après-2015 rende compte de ce principe.

J'aimerais également attirer votre attention sur la Consultation mondiale sur la gouvernance et le cadre de développement de l'après-2015, que l'ONU organise au Parlement panafricain, à Midrand (Afrique du Sud), du 28 février au 1<sup>er</sup> mars. Les parlements y sont les bienvenus et je ne saurais trop vous encourager à faire en sorte qu'ils y soient largement représentés. Vous trouverez toutes les informations relatives à cette rencontre à l'adresse suivante : <http://www.worldwewant2015.org/node/296607>.

J'aimerais également vous inviter à faire en sorte que le plus de membres possible de votre parlement prennent part aux consultations mondiales grâce à l'enquête en ligne, *My World* (<http://www.myworld2015.org/?partner=MP>). Comme je vous le disais dans ma précédente lettre, ces consultations sont un bon moyen pour les parlementaires d'influer sur l'agenda de l'après-2015. Les réponses des parlementaires seront regroupées dans une catégorie distincte – parlementaire - et seront soumises régulièrement au Groupe de haut niveau.

Dans l'attente de vous voir tous à la 128<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP à Quito le mois prochain, où nous aurons à nouveau l'occasion de discuter des objectifs de développement à venir, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération.

Abdelwahad Radi  
Président de l'Union interparlementaire



Chemin du Pommier 5  
Case postale 330  
1218 Le Grand-Saconnex / Geneva  
Switzerland  
Tel.: +41 22 919 41 50  
Fax: +41 22 919 41 60  
E-mail: [postbox@mail.ipu.org](mailto:postbox@mail.ipu.org)

Chambre des Représentants  
B.P. 431  
Rabat  
Maroc  
Tél. : +212 537 679 527 / 756  
Fax : +212 537 760 851  
Courriel : [uip@parlement.ma](mailto:uip@parlement.ma)  
[h.elkhetar@parlement.ma](mailto:h.elkhetar@parlement.ma)

21 janvier 2013

### **Vers une nouvelle vision du développement : le débat mondial émergent et les préparatifs de l'UIP**

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

Je vous écris pour mobiliser le soutien et la participation de votre parlement au travail d'élaboration du cadre international de développement qui sera mis en place en 2015.

Comme vous le savez sans doute, les Objectifs du Millénaire pour le développement arrivent à échéance dans deux ans. Tout en consentant un dernier effort pour les atteindre, la communauté internationale a entrepris d'arrêter une nouvelle série d'Objectifs de développement durable.

Les OMD ont été, pour l'essentiel, définis par l'Organisation des Nations Unies et ses Etats membres et ils n'englobaient pas toutes les composantes du développement. Cette fois, on entend consulter plus largement et embrasser tous les éléments constitutifs du développement. L'UIP a toujours défendu l'idée que les parlements devaient être consultés, et l'Assemblée générale des Nations Unies a souscrit à cette analyse l'année dernière en encourageant formellement l'UIP à apporter une contribution parlementaire à la définition de la prochaine génération d'objectifs de développement mondiaux.

Vous serez sans doute d'accord pour affirmer que les principes, les valeurs et les institutions démocratiques doivent sous-tendre le cadre de développement pour l'après-2015. Nombre des insuffisances constatées en matière de développement durable peuvent, en grande partie, être imputées à un manque de représentation, de participation, de transparence, de prise de décision efficace et de contrôle parlementaire. Ces valeurs sont au cœur de ce qui est communément appelé la « gouvernance démocratique ».

L'UIP a énoncé sa propre vision de la démocratie à maintes reprises. Nous affirmons que la démocratie est un idéal universellement reconnu et un objectif consistant à défendre et promouvoir la dignité et les droits fondamentaux de la personne, à instaurer la justice sociale et à mettre en place un développement durable. La démocratie, c'est aussi un mode de gouvernement fondé sur le droit de chacun de participer à la gestion des affaires publiques. Pour l'UIP, la démocratie suppose l'égalité entre hommes et femmes et leur pleine participation à la société. Elle suppose en outre un bon fonctionnement des institutions démocratiques.

Il ne fait donc aucun doute que l'UIP aura à défendre l'idée que la démocratie doit faire partie du nouveau cadre de développement, sous une forme ou une autre. A la Conférence des Nations Unies sur le développement durable tenue en 2012 (Rio+20), les gouvernements ont indiqué clairement que « pour atteindre nos objectifs en matière de développement durable, nous devons nous donner, à tous les échelons, des institutions efficaces, transparentes, responsables et démocratiques ». Je crois que c'est précisément sur ce terrain que devra se construire la position de l'UIP dans le débat qui s'ouvre afin qu'un engagement clair en faveur de la gouvernance démocratique - à la fois comme objectif autonome

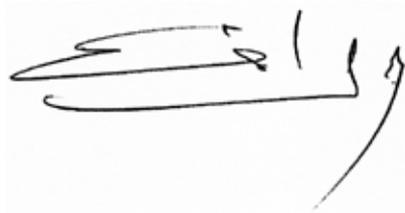
et comme élément constitutif d'autres objectifs – puisse être reflété dans les nouveaux Objectifs de développement durable.

J'espère vivement que vous voudrez bien soutenir cette proposition et encourager la participation de votre parlement aux consultations en cours. Afin de vous faciliter la tâche, je joins à la présente une note décrivant succinctement les différents processus lancés aux niveaux national, régional et mondial. Je suis actuellement en contact avec le Groupe de haut niveau mis en place par le Secrétaire général de l'ONU, et l'Union interparlementaire organise une table ronde avec des membres de ce groupe à sa prochaine réunion à Monrovia à la fin du mois. Je joins aussi à la présente une note exposant notre contribution initiale à ces consultations mondiales.

Je vous encourage à veiller à ce que votre parlement prenne part aux consultations nationales et régionales en cours. Je suggère en outre que vous envisagiez de prendre part à certaines des consultations régionales, en particulier celle qui aura lieu en Afrique du Sud fin février sur le thème Gouvernance et développement.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir tenir le Secrétariat de l'UIP informé de toute initiative que vous pourriez prendre. Cela nous aidera à mieux préparer la 128<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP à Quito qui nous donnera l'occasion de mettre au point une contribution plus élaborée de l'UIP aux consultations mondiales.

Je suis convaincu que nous disposons ainsi d'une possibilité unique d'influer sur la définition des nouveaux Objectifs de développement durable et que, en travaillant ensemble, nous pouvons agir pour que la démocratie figure en bonne place dans le nouveau cadre international de développement. C'est, selon moi, tout à fait conforme à la stratégie de l'UIP qui nous invite à travailler ensemble pour promouvoir la culture, les valeurs et les institutions démocratiques à travers le monde.



Abdelwahad Radi  
Président de l'Union interparlementaire

NOTE SUR LES POSSIBILITES OFFERTES AUX PARLEMENTS ET A L'UIP D'APPORTER LEUR CONTRIBUTION  
AUX CONSULTATIONS SUR LE CADRE DU DEVELOPPEMENT POUR L'APRES-2015

### Contribution parlementaire au niveau mondial

Aux avant-postes de la mobilisation mondiale, il y a un **Groupe de haut niveau** de quelque 27 personnalités éminentes, constitué à l'automne dernier pour conseiller le Secrétaire général de l'ONU sur les grandes lignes du nouveau cadre de développement. Ce groupe est présidé par les Présidents de l'Indonésie et du Libéria aux côtés du Premier ministre britannique. Il achèvera sa mission en soumettant en mai un rapport important qui devrait fixer une orientation générale aux négociations intergouvernementales ultérieures. L'UIP a été invitée par le Groupe de haut niveau à organiser une table ronde spéciale avec quelques parlementaires lors d'une réunion du Groupe qui se tiendra à Monrovia le 30 janvier. Ce sera une première occasion importante pour l'UIP de faire valoir sa perspective sur la gouvernance démocratique et de déterminer comment cette notion pourrait être reflétée dans les conclusions finales du Groupe.

Un groupe de travail de quelque 30 Etats membres sera mis en place au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies pour esquisser les nouveaux Objectifs de développement durable. Ce groupe devra présenter des propositions concrètes à l'Assemblée générale en septembre lors d'une **Réunion spéciale de haut niveau** des chefs de gouvernement à New York. Les réunions du groupe de travail seront ouvertes, offrant ainsi à l'UIP la possibilité d'en suivre de près les délibérations et d'y contribuer sur la base des recommandations formulées par l'UIP au fil des ans.

Il y aura plusieurs **consultations thématiques** et **régionales** accompagnées par les Nations Unies en coopération avec les parlements, la société civile, les milieux universitaires et le secteur privé. Au niveau régional, trois consultations avec des parlementaires et la société civile ont déjà été organisées, en partie avec l'appui de l'UIP, en Afrique et en Asie. Des consultations au niveau mondial se déroulent autour de onze pôles thématiques, dont un sur la gouvernance<sup>1</sup>. L'UIP contribue au pôle Gouvernance qui se conclura par une grande réunion en Afrique du Sud fin février. Cette consultation vise à définir celles des composantes de la gouvernance qui revêtiront une importance particulière pour le nouveau cadre de développement, et à formuler un objectif quantifiable et les sous-objectifs correspondants. On trouvera sur [www.worldwewant2015.org/](http://www.worldwewant2015.org/) plus d'informations sur ces consultations régionales et thématiques qui, pour la plupart, s'étaleront jusqu'à fin mars.

L'UIP aura la possibilité de s'associer à ce processus mondial à l'occasion de sa **128<sup>ème</sup> Assemblée à Quito** (22-27 mars). Le thème central de l'Assemblée - *D'une croissance débridée à un développement maîtrisé "Buen Vivir" : nouvelles approches, nouvelles solutions* - appelle clairement à un large débat sur la finalité même du développement et sur la manière d'y parvenir. Pour nourrir ce débat, quelques personnalités et experts ont été invités à prononcer des discours qui porteront aussi sur les liens entre développement et gouvernance démocratique. L'UIP mènera par ailleurs une enquête auprès des délégués sur ce thème pendant les cinq jours de l'Assemblée et les résultats en seront présentés et examinés lors d'un atelier le dernier jour.

En novembre prochain, l'**Audition parlementaire annuelle aux Nations Unies** se penchera sur les propositions qui auront alors émergé et donnera aux parlementaires l'occasion d'en débattre avec des représentants des gouvernements et des responsables de l'ONU. Même si les paramètres généraux de la nouvelle vision du développement auront probablement été arrêtés au moment où se tiendra l'Audition, il devrait y avoir encore un peu de flexibilité dans la négociation en ce qui concerne les objectifs précis, en particulier leurs cibles et indicateurs.

<sup>1</sup> Liste complète des consultations thématiques : Inégalités; Santé; Education; Croissance et emploi; Gouvernance; Durabilité de l'environnement, Conflit et fragilité, Dynamique de la population; Sécurité alimentaire et nutrition; Energie; Eau.

## Contribution parlementaire au niveau national

Le processus d'élaboration d'un cadre de développement pour l'après-2015 sert aussi à recueillir les opinions des parties prenantes sur le terrain à titre tant institutionnel qu'individuel. A l'heure actuelle, de vastes **consultations nationales** sont organisées dans 66 pays, avec le concours de l'Organisation des Nations Unies, mais de nombreux autres pays pourraient éventuellement y être associés. Même si chaque pays est libre d'organiser ses propres consultations (en combinant auditions, assemblées publiques locales, ateliers, enquêtes auprès des citoyens, etc.), il s'agit de faire participer autant de personnes que possible de tous horizons sociaux. A la suite d'une demande expresse de l'UIP, les directives officielles pour les consultations nationales identifient désormais clairement le Parlement comme un acteur à consulter dans tous les pays. Les parlements sont invités à participer sous une forme ou une autre aux consultations nationales qui se tiennent dans leur pays. On trouvera sur [www.worldwewant2015.org/sitemap](http://www.worldwewant2015.org/sitemap) plus d'informations sur ces consultations (dont des directives officielles et le nom, l'adresse, etc. du coordonnateur des Nations Unies dans chaque pays participant).

Une participation aux consultations aux niveaux national et mondial sera également possible grâce à un **sondage interactif** en ligne intitulé *My World*. Dans cette enquête, on demande aux sondés d'indiquer leurs priorités de développement à partir d'une liste de 16 thèmes identifiés à l'issue d'une série de groupes de discussion. Le questionnaire, auquel il est possible de répondre en quelques secondes, a été conçu pour que décideurs et citoyens ordinaires puissent exprimer leurs points de vue immédiatement, où qu'ils se trouvent et par divers moyens (smartphones, SMS, ordinateur, etc.). Les opinions recueillies grâce à *My World* seront communiquées au Groupe de haut niveau et aux autres processus décrits ci-dessus.

On propose que ce questionnaire, qui existe dans de nombreuses langues, soit porté à l'attention des parlementaires. Concrètement, il devrait être possible d'afficher le lien renvoyant au questionnaire en bonne place sur le site de chaque parlement, de diffuser l'information sur l'enquête à tous les parlementaires en les exhortant à y participer, et de les encourager à promouvoir l'enquête auprès de leurs électeurs. Le questionnaire peut être consulté en ligne sur <http://www.myworld2015.org/?partner=MP>.